

## Motion relative au budget du CROUS de Caen

Les étudiants ainsi que les personnels se réunissent pour porter à votre attention le désengagement de l'État dans l'enseignement supérieur et plus précisément dans le réseau des oeuvres.

Par cette motion, nous souhaitons interpeller le Gouvernement, et tout particulièrement le Premier ministre, la ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le secrétaire d'État à l'Enseignement Supérieur et la Recherche, le ministre des Finances et des Comptes Publics ainsi que le Parlement, sur nos conditions de travail, d'études et de vie étudiante.

Depuis maintenant 4 ans, le CROUS de Caen a vu ses subventions publiques diminuer, alors que le coût de la vie augmente d'année en année, que les parents des étudiants se précarisent et que les néo-bacheliers arrivant dans l'enseignement supérieur sont de plus en plus nombreux.

Ces différentes coupes budgétaires auront pour impact, une nouvelle fois et de manière aggravée, un report de poste d'économie axé, entre autres, sur la masse salariale des personnels rémunérés sur ressources propres et dégradant par les faits leurs conditions de travail mais aussi la qualité de vie étudiante. Par cette contrainte, le CROUS devra poursuivre et accentuer sa politique de gel des postes, de report de recrutements et de non-remplacement des agents absents.

Nous savons que le budget des aides directes augmente, non pour poursuivre la réforme des bourses, qui semble maintenant oubliée, mais de manière purement mécanique puisque le nombre d'étudiants augmente et ainsi le nombre d'étudiants boursiers de droit.

En tant qu'organisations étudiantes et syndicats des personnels, il est de notre devoir, Monsieur le Recteur, d'interpeller les pouvoirs publics quant à la détérioration de nos conditions de vie en ce qui concerne les étudiants, et de nos conditions de travail pour les personnels. Cette motion est pour nous l'occasion de vous signifier nos craintes, et de vous faire part de notre volonté de rester attentifs sur les questions abordées en cette période de mobilisation nationale sur le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La ligne directrice du gouvernement tend à dénaturer les missions de notre Centre des Oeuvres. Étouffé par des budgets en perpétuelle baisse et face à des difficultés de plus en plus probantes, le CROUS de Caen ne peut se permettre une nouvelle coupe budgétaire.

C'est pour servir au mieux les étudiants que nous souhaitons, par cette motion, réagir et manifester notre inquiétude et rappeler au gouvernement que lors de sa campagne, le candidat Hollande avait annoncé de faire de la jeunesse la priorité de son Gouvernement

Ce n'est pas en asphyxiant les CROUS que la vie étudiante et l'accessibilité à l'enseignement supérieur seront favorisés, et nous demandons donc un réinvestissement de l'État dans le budget du Réseau des Oeuvres et plus particulièrement dans celui du CROUS de Caen pour l'année 2016.

Le CA du CROUS de Caen demande au secrétaire d'état en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et au ministre du budget, de renégocier les moyens alloués au fonctionnement des œuvres universitaires et scolaires afin de lui accorder une rallonge budgétaire suffisante pour couvrir les besoins croissants des étudiants et faire face aux nouvelles dépenses des CROUS.

Le CA du CROUS de Caen demande également au gouvernement que soient données les garanties financières de la réalisation de l'ensemble des projets d'investissement lancés et à venir, notamment à l'égard de la baisse de l'enveloppe des CPER prévue à cet effet et de la baisse importante des crédits de paiement pour l'investissement, afin de pouvoir rénover les cités universitaires de l'académie dans le cadre du plan 40 000.

